

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC ENTREPRISE MELUN, 19 RUE CARNOT 77008 MELUN CEDEX déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 20 000 €.

M FABIEN DUPUIS , représentant de la société A2F PADEL S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 8 RUE LEON APPERT 91280 ST PIERRE DU PERRY, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
SWANN CONSEIL	1 000	10 000 €
GARCIA-GOMEZ Alexandre	1 000	10 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 07 janvier 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Olivier ROUSSEL
Attaché de clientèle Entreprise

JST14

CIC Est
Agence Entreprises
19 rue Carnot
77000 MELUN